Il fabrique des engins explosifs !

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Il n'a pas réussi à mener son plan à exécution parce qu'il ne parvient pas bien à lire et écrire.

Éric, 45 ans, un habitant de Fexhe-le-Haut-Clocher, a écopé d'une peine de 20 mois de prison avec sursis probatoire pendant cinq ans pour le surplus de la détention préventive pour avoir harcelé son ex et tenté de faire exploser à deux reprises le véhicule de ce dernier !

Éric n'a pas hésité. Il a décidé de regarder des vidéos explicatives sur Internet de manière à créer des engins explosifs…

Il n'a pas fait que réunir un moteur et des mises à feu. En effet, il a tenté à deux reprises de mettre son projet à exécution entre le 15 et le 23 février dernier, mais aussi dans la nuit du 7 au 8 mars dernier.

Heureusement, ses tentatives n'ont pas créé de trop gros dégâts, mais on est passés à deux doigts d'un drame.

En effet, une personne aurait pu se trouver dans la voiture au moment de l'explosion. La police a été appelée lors des deux incendies, mais aussi le service de déminage de l'armée belge !

Le capitaine des services de SEEDEE-DOVO de l'armée belge a estimé que l'engin trouvé le 11 mars dernier était destiné à s'enflammer et potentiellement mettre le feu. Il n'a pas été compliqué de trouver l'auteur de ces faits puisqu'il a également harcelé la dame et son nouveau compagnon entre le 24 décembre 2022 et le 13 mars dernier.

Il accuse son ex !

De plus, des objets similaires à ceux ayant servi à confectionner les engins explosifs ont été retrouvés à son domicile. "*J'ai mis une vieille batterie, parce que je savais que ça n'exploserait pas*", a expliqué le prévenu qui a comparu détenu. "*Mon but n'était pas de tuer.*"

Interrogé sur ses connaissances dans les explosifs, Éric a expliqué qu'il n'en n'a pas. "*J'ai regardé des vidéos sur Internet pour apprendre comment les faire. Mais comme je ne sais pas bien lire, ni écrire, cela n'a pas totalement fonctionné.*"

Un élément qui a d'autant plus inquiété le tribunal puisque dans ses conditions, les risques d'accident étaient démultipliés.

Sarah Rasujew